

A.R.E.F.E.
Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est
régie par la Loi du 1er juillet 1901
Siège Social : Rue Arnay Le Duc
55210 HATTONVILLE

***RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES
sur les COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023***

À l'Assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association AREFE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{ER} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activités et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 25 octobre 2024

EXPERTIS Partenaires & Associés

Commissaire aux Comptes

Un Associé,

Frédéric MORELLI

Commissaire aux Comptes



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTE DE RÉSULTAT

CERFFRANCE
ADHEO

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Coisitions	15 905,80	15 142,60		
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	308 534,75	279 221,10		
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	151 063,42	153 183,43		
Versements des fondatrices ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Méchats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	483 552,73	460 029,05		
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes				
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	496 151,33	462 277,66		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-12 598,60	-2 248,61		
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 016,17	1 922,27		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	634,73	260,75		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 381,44	1 661,52		

03/04/2024

10 / 62

COMPTE DE RÉSULTAT

CERFFRANCE
ADHEO

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22		
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	15 326,68	2 453,51		
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	241,88	71,23		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII)	15 084,80	2 382,28		
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	500 895,58	464 404,83		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	497 027,94	460 109,64		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	3 867,64	4 295,19		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 622,99	-505,21		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	462 277,66	101 340,90		
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 016,17	1 922,27		
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	634,73	260,75		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 381,44	1 661,52		

03/04/2024

10 / 62

EXPERTIS PARTENAIREES et Associés
Commissaire aux comptes

11 / 62

BILAN ACTIF

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023	01/01/2022 au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires	1 480,00		1 480,00		
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	202 059,04	116 337,25	85 721,79	76 731,48	
Constructions	385 468,74	385 468,74			
Installations techn., matériel et outil. Ind.	493 426,40	361 652,43	131 773,97	32 077,62	
Autres	122 321,59	98 132,83	24 188,76	30 600,50	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)	1 248 736,53	963 071,25	285 665,28	183 363,96	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Crédit					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	499 801,04		442 955,73		
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion passif					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 748 537,57	963 071,25	785 466,32	626 323,09	

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserve		
Réserve statutaires ou contractuelles		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)		
FONDS REPORTÉS ET DÉPÉTS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (I)	389 984,80	389 443,84
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)		
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	785 466,32	626 323,09

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :
l'association a pour objet essentiel de préparer les programmes d'expérimentation des productions fruitières de la circonscription concernée. Elle assure la réalisation de ces programmes directement ou indirectement par convention avec des relais ou stations d'expérimentation régionales, départementaux ou locaux.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :
mise en place d'essai protocole sanitaire
suivi des vergers et récolte des fruits
suivi bulletin santé végétal pour partie fruitière

Les moyens mis en œuvre :
financement par la vente des fruits, cotisations des membres, subventions et prestations de service

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 785 466,32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégagé un excédent de 3 867,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Bénévolat non comptabilisé car non significatif

Très mauvaise année en terme de récolte de fruits ayant entraînée la chute du Chiffre d'affaires des ventes de fruits d'environ 60 264 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables financières suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le Réglement CRG 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

EXPERTS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :
l'association a pour objectif essentiel de préparer les programmes d'expérimentation des productions fruitières de la circonscription concernée. Elle assure la réalisation de ces programmes directement ou indirectement par convention avec des relais ou stations d'expérimentation régionales, départementaux ou locaux.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :
mise en place d'essai protocole sanitaire
suivi des vergers et récolte des fruits
suivi bulletin santé végétal pour partie fruitière

Les moyens mis en œuvre :
financement par la vente des fruits, cotisations des membres, subventions et prestations de service

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 785 466,32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégagé un excédent de 3 867,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Bénévolat non comptabilisé car non significatif

Très mauvaise année en terme de récolte de fruits ayant entraînée la chute du Chiffre d'affaires des ventes de fruits d'environ 60 264 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

IMMobilISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMobilISATIONS CORPORELLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMobilISATIONS INCORPORELLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

AMORTISSEMENTS DES BIENS NON DÉCOMPOSABLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

AMORTISSEMENTS DES BIENS D'USAGE

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions
- Agencement et aménagement des constructions
- Installations techniques
- Matériels et outillages

IMMobilISATIONS CORPORELLES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

IMMobilISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A

IMMOBILISATIONS

	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
Frais d'établissement et de développement	TOTAL	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	14 252
Terrains		
Sur sol propre		
Constructions		
Sur sol d'autrui		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	187 807	
Inst. générales, agents & aménagts construct.	316 908	
Inst. générales, agents & aménagts divers	68 561	
Autres immos	305 508	
Matériel de transport	2 408	
Matériel de bureau & mobilier informatique	1 214	
Emballages récupérables & divers	14 598	
Immobilisations corporelles en cours	719	
Avances et acomptes	TOTAL	1 107 030
		129 366
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts et autres immobilisations financières		
	TOTAL	27
		129 393

CADRE B

IMMOBILISATIONS

	Diminutions par virt posse	Réévaluation légale/valeur d'origine
Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL	
Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	
Terrains		
Sur sol propre		
Constructions		
Sur sol d'autrui		
Inst. gal. agen. amé. cons	316 908	
Inst. techniques, matériel & outillage indust.	68 561	
Inst. gal. agen. amé. divers	493 426	
Autres immos	2 408	
Matériel de transport	205 770	
Mat. bureau, inform., mobilier	1 174	
Embo. récupérables & divers	14 144	
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes	TOTAL	
		33 121
Particip. évaluées par mise en équivalence		
Autres participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts & autres immob. financières		
	TOTAL	
		33 121
(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	TOTAL GENERAL	1 248 737

EXPERTS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES

	Montant brut	A 1 an ou plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	2 514		
Autres immobilisations financières			
Clients doutieux ou litigieux			
Autres créances clients	148 489	148 489	
Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
Personnel et comptes à rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Etat & autres coll. publiques	4 916	4 916	
Divers			
Groupes et associés (2)			
Debiteurs divers (dont créances rel. op. de pers. de titres) (3)	206 896	206 896	
Charges constatées d'avance	364	364	
TOTAUX	363 180	360 656	2 514

(1) Montant	- Crédences représentatives de titres prêtés
des	- Prêts accordés en cours d'exercice
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice
(3) Crédences requises par legs ou donations	

CERFRANCE
ADHEO

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	MONTANT
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	364

	MONTANT
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	325 996

CERFRANCE
ADHEO

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	MONTANT
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	364

	MONTANT
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	325 996

EXPERTIS PARTENAIRES et Associés
Commissaire aux comptes

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts à date(s) à 1 an max. à l'origine	11 000	11 000		
à plus d' 1 an à l'origine	87 919	19 752	50 733	17 434
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 303	14 303		
Personnel & comptes rattachés	48 596	48 596		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	33 441	33 441		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	24 779	24 779		
collectifs Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	381	381		
Groupe & associés (2)	86 444	86 444		
Autres dettes (dit det. rel. opér. de titr.)	73 699	73 699		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 920	14 920		
TOTAUX	395 482	327 314	50 733	17 434

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

KENWOODS

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Produits constatés d'avance	
Exploitation	14 920
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	14 920
CHARGES À PAYER	
Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	122
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 487
Dettes fiscales et sociales	44 693
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	73 699
TOTAL DES CHARGES À PAYER	123 001

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts à date(s) à 1 an max. à l'origine	11 000	11 000		
à plus d' 1 an à l'origine	87 919	19 752	50 733	17 434
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 303	14 303		
Personnel & comptes rattachés	48 596	48 596		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	33 441	33 441		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	24 779	24 779		
collectifs Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	381	381		
Groupe & associés (2)	86 444	86 444		
Autres dettes (dit det. rel. opér. de titr.)	73 699	73 699		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	14 920	14 920		
TOTAUX	395 482	327 314	50 733	17 434

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

KENWOODS

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant	Dettes garanties	Montant des sûretés
DETTE GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES								
Effets escomptés non échus								
Cautionnements, avails et garanties donnés par la société réelles								
Engagements assortis de sûretés réelles								
Intérêts à échoir	9 899					9 899		
Assurances à échoir								
Autres engagements donnés :								
Contrats de crédits-bails								
Contrats de locations financement								
TOTAL (1)	9 899					9 899		
Engagements en matière de pensions								
TOTAL	9 899					9 899		
ENGAGEMENTS REÇUS								
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant		
Cautionnements, avails et garanties reçus par la société								
Sûretés réelles reçues								
Actions déposées par les administrateurs								
Autres engagements reçus								
TOTAL								

ANNEXE

4304580 - AREFE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant	Dettes garanties	Montant des sûretés
DETTE GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES								
Effets escomptés non échus								
Cautionnements, avails et garanties donnés par la société réelles								
Engagements assortis de sûretés réelles								
Intérêts à échoir	9 899					9 899		
Assurances à échoir								
Autres engagements donnés :								
Contrats de crédits-bails								
Contrats de locations financement								
TOTAL (1)	9 899					9 899		
Engagements en matière de pensions								
TOTAL	9 899					9 899		
ENGAGEMENTS REÇUS								
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant		
Cautionnements, avails et garanties reçus par la société								
Sûretés réelles reçues								
Actions déposées par les administrateurs								
Autres engagements reçus								
TOTAL								